

Compte-rendu du CHS du 8 avril 2011.

Le CHS du 8 avril présentait un ordre du jour en 4 points :

- **Approbation du PV du CHS du 29 septembre 2010 qui avait été rejeté par la CFDT.**
- **Présentation de la note d'orientation nationale en santé et sécurité au travail pour 2011.**
- **Présentation de l'exécution du budget 2010 et vote du budget 2011.**
- **Présentation des travaux du groupe « Alcool ».**
- **Questions diverses.**

Ce CHS était présidé par Mme FONT.

Solidaires aux Finances a fait une déclaration liminaire évoquant le compte-rendu du CHSCT ministériel et le constat alarmant sur la dégradation des conditions de vie au travail. Mme FONT a répondu que l'administration est consciente des difficultés des agents liées aux conditions de travail. Cependant, la direction n'a pas de réponse concrète à apporter.

Il est à remarquer que pour cette séance, nous n'avons pas reçu, le procès-verbal de la séance précédente du 18 février.

Il est demandé que les documents préparatoires soient envoyés sous format papier aux titulaires mais aussi aux suppléants ceux-ci n'étant pas toujours sur les mêmes sites. Accord de l'administration qui envoie déjà les documents préparatoires sous forme papier pour les CTPD.

Le procès-verbal du CHS du 29 septembre 2010 a été approuvé à l'unanimité.

Présentation de la note d'orientation en santé et en sécurité au travail pour 2011 :

- L'introduction rappelle la responsabilité de l'employeur en matière de sécurité et de protection de la santé de ses travailleurs.
- **La première partie** de la note d'orientation traite de l'optimisation des acquis de la santé et de la sécurité au travail et parle du renforcement de la médecine de prévention. Cela prêterait à sourire si la situation dans le

département du Morbihan n'était aussi difficile. En effet, il faut rappeler que nous n'avons plus de médecin de prévention depuis 18 mois... Une question cruciale est posée : comment assurer un suivi sans médecin de prévention ?

- La deuxième partie évoque les axes prioritaires sur les risques déjà identifiés : les risques psycho-sociaux, l'amiante et les CMR (substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) et les troubles musculo-squelettiques (T.M.S.). Là encore, on peut s'interroger sur les vœux de déploiement d'une politique volontariste alors que la RGPP vide les services et fait reposer les mêmes tâches sur toujours moins de personnes. Comment assurer une véritable politique de santé alors qu'il est avéré que les conditions de vie au travail sont ressenties comme se dégradant fortement ?
- Enfin, le troisième point parle de moyens confirmés. Il nous a été précisé par Mme FONT que cette note d'orientation et toutes les actions qui y sont annoncées doivent se faire à **effectif constant**... La politique de prévention repose sur le médecin de prévention : comment fait on lorsqu'il n'y en a pas et que visiblement il n'y a pas d'espoir d'embauche dans des délais raisonnables ?

Un plan pluriannuel est en cours d'élaboration, il présentera les grandes orientations en matière de santé et de sécurité au travail pour les années 2011 à 2015. Il est cependant précisé que la note d'orientation annuelle sera maintenue.

Il faut remarquer que le **médecin de prévention** est le coordinateur d'une équipe pluridisciplinaire. Il n'est pas efficace de mettre en place des plans de prévention sans y mettre les moyens en personnel. Mme COLAS (inspecteur Hygiène et sécurité) souligne la grande difficulté d'embaucher des médecins du travail en effet, cette spécialité est très peu choisie par les médecins et nombre d'entre eux vont bientôt partir à la retraite. La situation en la matière est celle d'une **véritable pénurie** dont personne n'est capable de mesurer les impacts que cela aura sur les conditions de vie au travail des agents.

Présentation de l'exécution du budget 2010 et vote du budget 2011 :

Il est regrettable que la présentation du budget soit effectuée aussi tardivement.

Le **budget 2010** a été exécuté pour la totalité des sommes votées. **Il a été adopté à l'unanimité.**

La **présentation du budget 2011** a donné lieu à quelques remarques, en effet, des travaux présentés dans le cadre du CHS auraient dû comme chaque année

être prévus sur le budget départemental. On peut remarquer que le budget CHS sert parfois à combler les trous....

Toutes les dépenses présentées ont été votées sauf la mise en place de cloisonnettes à la Roche-Bernard qui n'avaient pas fait l'objet de demandes préalables.

L'amélioration de l'éclairage du 1^{er} étage de la DDFIP rue de la paix a été accepté bien qu'il semble que cette dépense aurait du être prise en compte par le budget départemental. Cependant, pour éviter que les agents attendent encore pendant une année les améliorations ont été votées.

On peut faire la même remarque pour la pose de stores sur différents points du département, la pose d'une VMC pour les blocs sanitaires de la DDFIP rue de la Paix des rez-de-chaussée, 1^{er}, et 2^{ème} étage.

Il faut remarquer cependant la demande toujours croissante de stages sophrologie, gestion du stress, gestion des conflits qui dénotent un mal-être grandissant au travail.

Compte-rendu des travaux du groupe « alcool »

L'information est publiée sur le site Ulysse départemental. L'information a été transmise aux ACMO des autres directions.

Il n'y a pas eu de retour suite à la distribution des plaquettes et des éthylotests. Les chefs de service n'ont semble t-il pas eu le besoin de recommander des éthylotests lors de l'organisation de « pots ».

La formation des encadrants a été très appréciée, cependant il n'y a pas eu de compte-rendu écrit de la formation permettant de l'évaluer plus précisément.

Une formation est prévue pour les membres du CHS.

Une nouvelle campagne d'information va être lancée avec des affichages dans les plus grands sites.

Questions diverses :

- Trésorerie de Locminé : un déménagement doit être effectué pour ce poste qui reste un point noir du département. Le DDFIP a rencontré le président de la Communauté de communes de Locminé qui a accepté une négociation du prix de la location. Le dossier doit être présenté en administration centrale pour accord.
- Accueil de l'HDF d'Auray : Le commissaire a visité les locaux et doit donner ses conclusions prochainement. Les travaux ne démarreront visiblement pas rapidement...

- Groupe de travail sur le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) : aucun chef de poste ne s'est proposé pour ce groupe de travail; un représentant par O.S. siégeant au CHS ainsi que des représentants de l'administration et l'IHS (inspecteur hygiène et sécurité).
- Trésorerie de Sarzeau : La réinstallation dans des locaux existants a été annoncée en conseil municipal. Le local se situerait à proximité de la caserne des pompiers.
- Trésorerie de Vannes-Ménimur : Le projet a été abandonné compte-tenu de la proximité de deux lignes à haute tension (225 000 volts) des locaux devant être construits.
- L'Orientis : Une réunion est prévue le 15 avril après-midi pour la réinstallation des services. Il est à noter qu'un service devra être relogé ailleurs que dans l'HDF de Lorient.

Vos représentants CGT:

Catherine BOUSSION- Trésorerie Vannes Ménimur

Patricia RETIF- 2ème brigade de vérifications Vannes